

A DENIS RUTHBAN

Ai-je bien entendu ? N'a-t-on pas prononcé mon nom quelque part ? Peut-être est-ce quelque brise riieuse, quelque chuchotement de feuilles, quelque gazouillis d'oiseaux... Mais, pourtant, ces choses ne sont si familières qu'elles n'auraient pu interrompre ni troubler la rêverie où j'étais si profondément plongée, car si brin d'herbe que l'on soit, on est parfois porté à rêver... surtout quand on habite au milieu des champs ou dans la solitude des grands bois et qu'on a pour uniques amis le soleil, les oiseaux et les fleurs.

Donc, je rêvais lorsque, tout à coup, il m'a semblé que l'on m'appelait... Et je ne me trompais pas. Un souffle ami, un écho bienveillant ont fait pénétrer jusqu'à moi, comme les notes harmonieuses d'un doux chant, des paroles sympathiques, que j'ai écoutées et accueillies avec un plaisir que je ne saurais exprimer.

* * *

Comme c'est aimable et gentil à vous, Denis Ruthban, d'avoir gardé souvenance des pâles fleurettes qui, jadis, se sont quelquefois abritées à l'ombre des feuilles hospitalières du MONDE ILLUSTRÉ.

Si toutes ces jolies fleurs ont entendu votre voix elles doivent être enchantées des choses charmantes que vous leur dites, du gracieux appel que vous leur faites. Pour ma part, j'en suis ravie et je le dis en toute sincérité. Que l'on puisse se rappeler la grâce, le parfum et l'éclat d'une fleur, cela me semble tout naturel, mais que l'on se souvienne d'un pauvre petit brin d'herbe, voilà qui demande une mémoire pour le moins généreuse... Aussi, ami Ruthban, je vous remercie de tout cœur et vous sais un gré infini de cette bonne pensée que vous avez eue pour les pauvres fleurettes d'antan...

Vous vous demandez ce qu'elles sont devenues, ces fleurs. Je voudrais bien vous en renseigner et vous rassurer sur leur sort, mais, hélas ! je n'en sais rien. Ont-elles été brisées par quelque vent d'orage ou cueillies par quelque main jalouse de garder pour elle seule leur charme et leur grâce ? Je ne saurais le dire. En tout cas, espérons qu'aucun souffle cruel n'a passé sur leurs têtes et que les froides brises d'automne ne les ont point à jamais glacées.

Depuis que nous avons fait connaissance, ami Ruthban, depuis que nous avons conclu un pacte d'amitié, bien des saisons ont passé... De frais printemps, tout vibrants de chansons et de gaieté, de doux étés, tout remplis de soleil et de parfums, de tristes automnes, de froids hivers avec leur cortège de glaces et de frimas—moins froids cependant que l'oubli et la glace de certains cœurs... Mais, heureusement, pour le cœur comme pour la nature, il est de bienfaisants rayons de soleil qui réconfortent et vivifient.—Eh bien ! mon bon ami, puisque le sort d'un brin d'herbe semble vous intéresser un peu, je vous dirai donc que durant toutes ces saisons j'ai vécu de la vie... d'un brin d'herbe... jouissant ou souffrant, souriant ou pleurant, selon que soufflait la brise... Car un brin d'herbe c'est susceptible de toutes ces choses vous savez... et de bien d'autres encore !

Eh bien ! oui, chaque saison m'a fait sentir et goûter ses joies, ses douceurs et ses amertumes. De chauds rayons m'ont caressé, de douces brises m'ont bercé, les fleurs que j'aime m'ont enivré de leurs parfums suaves. J'ai rêvé de mille choses en écoutant les mélodieuses chansons des nids. Puis, les grandes bises d'automne, leurs gémissements et leurs

plaintes m'ont fait frissonner, et les neiges glacées m'ont fait sentir leurs morsures cruelles. Oh ! vous ne savez pas, vous qui n'êtes pas un brin d'herbe, comme c'est affreux de souffrir du froid... vous ne savez pas ce que c'est que les bises froides et les vents glacés... Mais si, vous le savez peut-être, puisque, voyant notre beau ciel se couvrir et regardant les feuilles voltiger dans l'air comme de pauvres oiseaux chassés de leurs nids, vous vous demandez ce que vont devenir fleurettes et brin d'herbe, et vous avez à leur adresse de consolantes paroles et de généreux conseils.

Oh ! je vous l'avoue, le froid me fait peur, terriblement peur. Ami, en voyant approcher cette saison néfaste qui brise, détruit ou refroidit tout, mon cœur se serrait et je tremblais déjà, mais votre voix amicale me rassure et m'encourage un peu. Il est donc aussi sur terre quelqu'un qui s'intéresse aux fleurettes et aux brins d'herbe... Oh ! merci, merci à vous Denis Ruthban ! Votre sympathie, votre généreux intérêt nous feront grand bien. Ils remplaceront les rayons du soleil et les brises parfumées qui bientôt vont nous manquer, ils nous aideront à affronter les vents d'automne et les neiges de l'hiver, à supporter les tristesses et les ennuis des mauvais jours... car, quoi de plus doux, de plus consolant qu'une voix amie murmurant à votre oreille de tendres et consolantes paroles. Charme bienfaisant, qui procure à qui l'entend et le comprend une joie exquise, un bonheur toujours nouveau. Aussi, ami Ruthban, mon amitié pour vous se double aujourd'hui d'un sentiment de reconnaissance, pour les bienveillantes et généreuses paroles que vous adressez votre bon cœur et dont je le remercie encore et mille fois.

Brin d'herbe

L'HON. M. D. GIROUARD

JUGE PUINÉ DE LA COUR SUPRÊME

A sa séance de vendredi dernier, le cabinet fédéral du Canada a nommé M. Désiré Girouard, avocat, C.R., M.P. pour Jacques-Cartier, etc., etc., l'un des juges puinés de la Cour Suprême du Canada, en remplacement de l'honorable juge T. Fournier, démissionnaire.



M. Girouard a cinquante-neuf ans. Il est né à St-Timothée, comté de Beauharnois, le 7 juillet 1838, et depuis trente-cinq ans il est avocat. Il fut admis au barreau le 1er octobre 1860, et mardi, le 1er octobre courant, il siégeait pour la première fois sur le banc de la Cour Suprême.

Nous sommes heureux de la nomination de M. Girouard, nomination qui arrive tout naturellement, car il est naturel

que le *labor improbus* arrive au succès. En effet, le nouveau juge est le fils de ses œuvres. Ses débuts furent ceux des hommes d'énergie qui arrivent par eux-mêmes. Il était doué d'une énergie tenace. Aux jours d'antan où, étudiant, il attendait les lueurs de l'aurore, faute de luminaire, pour approfondir les dédales de la science du droit, cette énergie ne lui a pas fait défaut un seul jour.

Mais à cette énergie M. Girouard ajouta le courage. Il procéda par coups d'éclats. Son entrée dans la vie publique, dans la politique, dans la science légale fut marquée par des actions qui, forcément, frappèrent le public et le mirent en évidence.

Dans la politique, M. Girouard débuta par une action d'éclat. Sa première lutte fut contre un des forts du parti libéral. A la demande de sir George-Etienne Cartier, il se présenta contre M. Rodolphe Laflamme. Il fut défait, se présenta dans Beauharnois ; fut défait encore ; revint à la charge contre M. Laflamme, dans Jacques-Cartier ; essuya une troisième défaite, toujours par de faibles majorités, et enfin enleva ce comté à l'ennemi, après une des plus célèbres luttes de notre histoire parlementaire, en 1878.

Comme politicien, M. Girouard se distingua par son honnêteté, sa franchise et sa loyauté. Ne mentionnons que sa présidence du comité des privilèges et élections, dans la célèbre affaire McGreevy. Dans ce comité, composé de quarante-deux avocats, devant lequel plaidaient plusieurs des principaux jurisconsultes du pays, où la lutte fut des plus opiniâtres, M. Girouard vit toutes ses décisions maintenues sans qu'un appel eût lieu.

Nous pourrions parler de nombreux travaux historiques et littéraires de M. Girouard, de ses conférences du Cabinet de Lecture Paroissial et de l'Institut Canadien-Français, et surtout de son *Vieux Lachine*. Ce dernier ouvrage, qui lui valut des éloges, universels est un monument de travail, de recherches patientes, d'études. C'est une véritable reconstitution historique.

Occupons-nous surtout de lui comme jurisconsulte et légiste, puisque c'est en cette dernière qualité qu'il aura, à l'avenir, à exercer ses talents.

Là encore, M. Girouard procéda suivant sa méthode ordinaire. A l'université McGill, trois années de suite, il enlève le premier prix, qui correspond à la médaille d'or d'aujourd'hui. Il était encore étudiant lorsqu'il publia son premier ouvrage : *Essai sur les lettres de change et billets promissaires*, œuvre hardie pour un jeune homme de son âge et qui lui valut les éloges du juge en chef, sir L.-H. La Fontaine. Suivirent une remarquable *Etude sur l'acte des faillites*, en 1865, puis des *Considérations sur les lois civiles du mariage*, de nombreux écrits dans la *Revue Critique*, dont il fut, avec M. Kerr, le fondateur.

Comme avocat, M. Girouard fut successivement associé de M. Edward Carter, C.R., l'honorable M. Robidoux, procureur-général, le juge Dugas, le juge Coursol, le juge Wurtele, R.-D. McGibbon, le juge de Lorimier, A.-E. de Lorimier. Il est aujourd'hui à la tête de la société légale Girouard, Foster, Martin et Girouard.

Peu d'hommes, dans la profession, ont contribué autant que lui à fixer la jurisprudence en ce pays. Il le fit beaucoup par ses écrits et plus encore, peut-être, par les causes auxquelles il prit part. Nous pourrions citer nombre de causes célèbres, dans lesquelles il occupa, qui, après avoir subi l'épreuve de tous les tribunaux, ont établi la véritable interprétation de diverses parties de notre droit. Aussi ses avis étaient-ils très recherchés et, encore en ce moment, il représente la province de Québec devant la commission d'arbitrage chargée de régler les comptes en suspens entre le Canada et les vieilles provinces.

Tout contribue donc à donner la conviction que M. Girouard sera un excellent juge. Sa longue pratique du droit, ses connaissances profondes, l'intégrité de son caractère, sa fermeté sont des garanties qu'il rehaussera l'éclat de la magistrature canadienne.

Dans sa nouvelle position, l'honorable M. Girouard rendra des services signalés à son pays, non moins qu'il fera honneur à sa nationalité.

Nous félicitons donc le gouvernement fédéral de l'heureux choix qu'il a fait.

Qu'il nous soit aussi permis d'offrir nos félicitations sincères à l'honorable juge Girouard, avec nos vœux pour les succès constants de sa carrière brillante, dont sa race est justement fière.

On annonce, pour cet automne, le départ de NN. SS. les archevêques Duhamel et Langevin, en voyage *ad limina*, à Rome. Mgr DeCelles, évêque de Drupizara et coadjuteur de Saint-Hyacinthe, va, de son côté, voyager en Terre-Sainte.